

## Le compte notionnel

Le **compte notionnel** est un système particulier de calcul des pensions à points, à cotisation définie, pas utilisé en France, mais connu dans certains pays nordiques

Les cotisations des salariés sont transcrites comme un capital en euros. Ce capital est revalorisé en fonction :

- d'un rendement financier s'il s'agit de capitalisation
- d'un critère en cas de répartition qui peut être le PIB ou les salaires ou tout autre.

La pension est égale au total du capital valorisé divisé par le nombre d'années moyennes restant à vivre.

L'esprit du système est le suivant :

- Les dépenses, globalement, sont ajustées en fonction du coefficient d'équilibre (baisse du rendement, baisse du PIB,...),
- Il privilégie l'équilibre financier par une cotisation définie et une baisse des retraites si besoin,
- C'est un système assurantiel. Quelque soit son mode de financement, il **mime une capitalisation**